



Brochure Sûreté-sécurité

HAROPA PORT dispose au Havre d'un Service intégré de sûreté portuaire (SISP), unique en France, défini par le décret n°2021-619 du 19 mai 2021. Ce service exerce ses missions dans le cadre d'un protocole de coordination avec les services de l'État, dont le renouvellement a été signé en juin 2023, par le préfet de région Haute-Normandie, le procureur de la République près le Tribunal judiciaire et l'autorité portuaire.

1 document Publié le 17/06/2022 - Mis à jour le 20/01/2026



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

02 79 18 05 00